

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher

77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr- www.choisy-en-brie.fr



LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Cette fin d'année est encore bien particulière et ressemble à 2020.

Pour nous toutes et tous, elle ne nous prive pas, malgré tout, de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec nos proches. Il est vrai, la crise sanitaire dure et nous met, à nouveau, à rude épreuve. Elle frappe l'ensemble de notre pays, et se conjugue désormais avec une crise sociale et économique, qui nous touche parfois jusqu'au cœur de nos familles et amis.

La pandémie de la covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans et il est vrai que les efforts collectifs nécessaires impactent notre quotidien. Cette crise nous impose la distanciation, au risque de l'éloignement social.

Et pourtant, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action, dans la générosité, l'engagement, la créativité, l'innovation, pour maintenir le service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles.

Nos associations, nos commerçants, nos professionnels de santé, nos professeurs des écoles et professionnels éducatifs, les membres du conseil municipal, nos agents communaux, chacune et chacun surmontant ses craintes et ses contraintes.

Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen et fait preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

C'est avec grand regret que je ne pourrai pas vous recevoir dans notre salle polyvalente pour les traditionnels Vœux du Maire, la situation sanitaire actuelle ne permettant pas de nous réunir pour un moment de partage et de convivialité.

« En direct de Choisy » vous informe au cours de l'année des différents dossiers en cours mais je profite de ce numéro pour résumer les projets déjà réalisés et ceux à venir.

Malgré cette crise sanitaire qui dure, l'ensemble du Conseil Municipal a continué les projets initiés par la précédente mandature (PM) et en a élaboré de nouveaux.

Depuis le 23 mai 2020, date de l'élection du Maire et des Adjointes, nous avons essayé de faire face aux différentes problématiques liées à cette crise sanitaire sans précédent, nous nous sommes adaptés comme beaucoup en essayant dans la mesure de nos possibilités d'aider au mieux nos administrés.

Nous avons pu, après une période d'adaptation à nos nouvelles fonctions, entreprendre quelques travaux et de nombreux dossiers.

Année 2020 :

- La gestion de la crise sanitaire avec distribution de masques et accompagnement de nos aînés vers les centres de vaccination
- L'aménagement des sanitaires de la salle « Legac » (PM)
- Le tri et le rangement des bâtiments techniques (2 bennes remplies)
- La création d'un passage protégé devant la Mairie
- L'aménagement floral de plusieurs rues
- La mécanisation de certains travaux par des entreprises extérieures (balayage des caniveaux, coupe des haies, entretien des talus)
- La continuité des travaux au lavoir du Fays
- La poursuite du dossier de subvention « Cor » concernant les travaux de la Mairie, de l'atelier communal et de la salle « Rivère » (PM)
- La réalisation de dossiers de subventions concernant les futurs travaux de la salle polyvalente, la sécurisation de plusieurs routes, la création d'un local médical
- L'installation des nouveaux équipements à l'aire de jeux (PM)
- La distribution des colis de fin d'année à domicile par l'ensemble du Conseil Municipal

Année 2021 :

- La création de la page Facebook de la commune « Mairie de Choisy-en-Brie et ses hameaux »
- Avec l'aide de nombreux bénévoles de Choisy, l'engazonnement d'une partie du cimetière (nouveau procédé)
- L'achat d'un nouveau tracteur
- La réalisation du dossier de subventions concernant le renforcement d'une poutre dans le clocher de l'Église
- La poursuite des travaux d'assainissement au Montcel par la CC2M (PM)
- Le réagencement de l'aire de jeux avec réfection de plusieurs éléments
- La poursuite des travaux de la fibre sur Choisy (CC2M)
- L'achat d'un local commercial, 12, Grande Rue (futur local médical)
- La mise en place d'un marché hebdomadaire les vendredis matins
- L'embauche d'un apprenti au sein des services techniques
- Les divers travaux liés aux incivilités (barrières, détritrus, casses, etc)
- La mise en place d'un nouveau columbarium
- La reprise de la gestion des équipements sportifs du complexe de La Payenne au 01/01/2022

Et j'en oublie sûrement.

D'autres dossiers sont en phase de concrétisation et je vous tiendrai informés le moment venu de nos réalisations. La situation sanitaire ne doit pas nous empêcher d'aller de l'avant et c'est ce que nous nous employons à faire, au quotidien, avec tous les agents municipaux très investis dans leurs tâches.

En terminant, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, ainsi qu'au nom de tous les employés, je vous souhaite une bonne année, que 2022 vous apporte la joie, le bonheur et plus que jamais la santé.

Votre Maire

Daniel TALFUMIER

ÉTAT CIVIL

Bonjour les bébés

Le 14 octobre 2021	Eden FONTENEAU
Le 17 octobre 2021	Aaron VALENTE
Le 12 novembre 2021	Adèle BROSIUS
Le 1er décembre 2021	Clémence GONÇALVES CARDOSO
Le 5 décembre 2021	Eléna BRET
Le 29 décembre 2021	Tommy BLOT

Ils nous ont quittés

Le 11 octobre 2021	Gisèle PAEYE épouse RUBANTEL
--------------------	------------------------------

DECES DE GISELE RUBANTEL

Après de longs mois d'une dure bataille qu'elle a menée avec toute la détermination qui la caractérisait, Gisèle PAEYE a quitté sa plaine et ses champs.

Pure choiséenne, née à la ferme à Choisy-en-Brie, elle a commencé à travailler sur l'exploitation familiale à l'âge de 17 ans pour ensuite en devenir la « patronne » en 1983. Administratrice de la CUMA Brie Laitière, membre de l'AFR, son engagement ne s'est pas limité au monde agricole : elle fut également conseillère municipale au cours du premier mandat d'Alain BEAUFORT, en 1989.

Le souvenir d'une femme passionnée et attachée aux valeurs fondamentales perdurera dans notre commune.

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes communale sera fermée pour des travaux de rénovation dès ce mois de janvier. Elle devrait être de nouveau accessible à compter du 1er juillet 2022 si les travaux se déroulent dans les temps. La location de tables, bancs, chaises, vaisselle..., quant à elle, est toujours possible.

PONT DE L'EPAUCHE

Lors du contrôle des ponts situés sur nos routes communales, une dégradation a été détectée sur la structure du "pont de l'Epauche" voie communale n°14, ne permettant plus le passage des véhicules en toute sécurité.

En conséquence, le Maire a pris un arrêté n°2021-11-056, interdisant la circulation sur ce pont aux véhicules dont le poids total autorisé en charge excède 3T500 à compter du 25 novembre et pour une durée indéterminée.

Des panneaux de signalisation réglementaires ont été placés à chacune des extrémités de l'ouvrage et une plaque a été posée sur le pont afin de permettre le passage des véhicules autorisés.

Nous attendons l'intervention d'un bureau d'étude pour définir les travaux à réaliser, les chiffrer et procéder à leur réalisation. Nous vous remercions de respecter ces restrictions de circulation pour la sécurité de tous.



ACQUISITION D'UN NOUVEAU TRACTEUR



Vous allez désormais voir ce nouvel engin déambuler dans les rues de Choisy-en-Brie.

En effet, notre vieux tracteur CASE est parti pour de nouvelles aventures après 30 ans de bons et loyaux services !

Moins lourd et de taille plus petite, le nouveau tracteur pourra désormais s'engager dans des endroits jusqu'à présent inaccessibles ou trop fragiles, comme sur le gazon.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

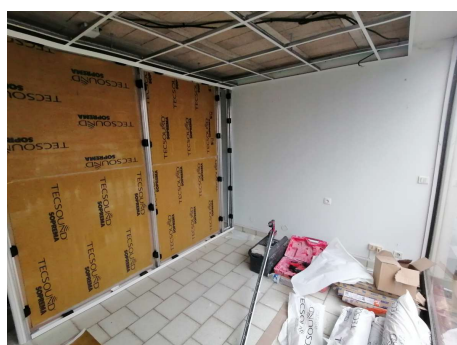


Ce 11 novembre, malgré une météo capricieuse, nombre de Choiséennes et Choiséens furent au rendez-vous pour honorer les disparus de la Grande Guerre.

Et même si les conditions sanitaires étaient encore précaires, le rassemblement autour du verre de l'amitié, offert par Monsieur le Maire et toute son équipe, se passa sous les meilleurs auspices. Malgré les années qui passent, le devoir de mémoire reste intact.



TRAVAUX DANS LE LOCAL DE LA GRANDE RUE



Comme vous pourrez le constater, le local de la grande rue se transforme. Les travaux de cloisonnement sont bien entamés et ceux concernant l'électricité et la plomberie sont en cours.

Nous espérons un achèvement dans le courant du mois de février si tout se déroule comme prévu.



Lors du conseil municipal du 19 novembre 2021 qui s'est déroulé en mairie, Monsieur DELESALLE, président de la communauté de communes des 2 Morin est intervenu en début de séance pour présenter le rapport d'activité de l'année 2021 et de renouvellement des instances de la CC2M.

A noter que certains services, affectés par la pandémie, n'ont pas fonctionné alors que d'autres ont pu continuer comme le service d'accueil d'enfants prioritaires.

Les différentes communes ont élaboré un projet commun pour le développement et l'aménagement de l'espace du territoire, à savoir :

- Favoriser le développement économique et numérique afin de maintenir et développer l'emploi sur le territoire
- Préserver et mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie, créer et renforcer l'identité territoriale de la Communauté de Communes en s'appuyant sur son caractère rural :
 - Santé, social : désertification médicale, élaboration d'un diagnostic social, labellisation de la maison des services publics
 - Tourisme : patrimoine des Deux Vallées, valorisation du site de l'étang de Saint Remy La Vanne
 - Enfance : gestion des accueils de loisirs, convention avec la Caisse d'Allocations Familiales, réseau d'assistantes maternelles
 - Environnement : élaboration du PCAET, adhésion au PNR
 - Sport : création de nouvelles activités par l'école Multi-sports
- Favoriser et améliorer l'accès de l'ensemble des habitants aux services et équipements du territoire intercommunal, et faciliter la mutualisation des moyens humains et matériels des communes membres afin de rationaliser l'organisation territoriale.
 - Transport : transport à la demande, transport à la personne (seniors) avec extension hors territoire vers Montmirail – Provins
 - Eaux – assainissement : dissolution des différents syndicats (SIANE, SNE) avec reprise du personnel/matériel.
 - Défense incendie : pas d'installation de nouvelles bâches à incendie en 2020-2021.

Tous ces points sont développés sur le site www.cc2morin.fr



Vous êtes nombreux à participer à l'embellissement de notre village tout au long de l'année, que ce soit en fleurissant vos maisons aux beaux jours ou en les illuminant au moment de Noël.

Malheureusement, le contexte sanitaire ne nous permettra pas, une fois de plus, de récompenser les lauréats lors de la cérémonie des vœux du Maire. C'est donc au travers de ce bulletin municipal que les résultats des concours 2020 et 2021 sont publiés.

Maisons Fleuries 2020		Maisons Fleuries 2021	
1	M. et Mme TABACZNYF	1	Mme CARTIER
2	M. et Mme DELOROZOY	2	M. et Mme TABACZNYF
3	M. et Mme ROUSSELET	3	M. et Mme ROUSSELET
4	M. et Mme BUREL	4	M. et Mme BUREL
5	Mme FAHY	5	Mme FAHY
6	Mme CARTIER	6	M. et Mme DELOROZOY
7	GARAGE DURAND	7	M. et Mme VIGNOT
		8	GARAGE DURAND

Maisons Illuminées 2020		Maisons Illuminées 2021	
1	Mr & Mme ROYER	1	Mr & Mme ROYER
2	Mr & Mme ROUSSELET	2	Mr & Mme TUERO
3	Mme NION	3	Mme NION
(ex æquo)	Mr & Mme LEROUGE	4	Mr & Mme VIGNOT
5	Mr & Mme MANCELIN	5	Mr & Mme ROUSSELET
6	Mr & Mme VIGNOT	6	Mr & Mme LEROUGE
7	Mme CARTIER	(ex æquo)	BOULANGERIE
(ex æquo)	BOULANGERIE	8	Mme CARTIER
(ex æquo)	GARAGE DURAND	9	GARAGE DURAND
10	CREA'TIF COIFFURE	10	Mr & Mme BOURET
11	Mr & Mme MALLET	11	Mr & Mme HOCHEDÉ
12	Mme LAURENT	12	Mr & Mme MALLET
13	Mr & Mme PERNEL	13	Mr & Mme MANCELIN
14	Mr & Mme HOCHEDÉ	14	Mr & Mme PERNEL
15	Mr & Mme PAUPERT	15	PIZZERIA
16	PHARMACIE	16	Mr & Mme PAUPERT

Rang	Récompense
1er	Bon d'achat 50,00 €
2ème	Bon d'achat 40,00 €
3ème	Bon d'achat 30,00 €
4ème	Bon d'achat 20,00 €
5ème	Bon d'achat 20,00 €
Suivants	Bon d'achat 15,00 €

Les bons d'achat du concours des Maisons Fleuries sont à utiliser chez DISTRIFLEURS à Choisy-en-Brie. Quant à ceux des Maisons Illuminées, ils sont à utiliser chez BRICOMARCHE à La Ferté Gaucher.

Les récompenses sont à récupérer en Mairie.

Bravo à tous les participants et nous espérons avoir encore plus d'inscrits l'année prochaine !

DECORATION DE NOTRE VILLAGE

Le vendredi 3 décembre après-midi et le samedi 4 au matin, une bonne partie de l'équipe communale, épaulée par les habitués bénévoles, s'est afférée à parer notre petite commune de ses décorations de fin d'année.

Ainsi, sapin, guirlandes et traversées de rues lumineuses, sans parler des massifs éclairés installés par les agents municipaux, transformèrent Choisy-en-Brie en un joyeux petit village propice aux rêveries de Noël.

Merci à tous ceux qui contribuent à la décoration et l'embellissement de notre commune.



DISTRIBUTION DES COLIS



La distribution des colis de Noël pour nos aînés (dès leur 70^{ème} année et inscrits sur les listes électorales) a eu lieu du 13 au 18 décembre.

Ceux qui pouvaient se déplacer sont venus en Mairie où une permanence était assurée les mardi, mercredi et jeudi matins.



Pour les autres personnes, les conseillers municipaux leur ont porté à domicile le week-end qui a suivi.

VISITE DU PERE NOEL AU MARCHE



Vendredi 24 décembre, le Père-Noël a fait un crochet sur le marché avant d'entamer sa grande tournée.

Entouré des commerçants et sur fond de chants de Noël, le vieil homme a distribué des friandises à tous les enfants présents. Petits et grands ont pu être photographiés en sa compagnie.

Nous le remercions sincèrement d'avoir pris le temps de venir nous voir !

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN EXTERIEUR

Le port du masque sur la voie publique et dans l'espace public est rendu obligatoire en agglomération dans toutes les communes du département à compter du 31 décembre 2021, pour une durée d'un mois. Les personnes pratiquant une activité sportive, les mineurs de moins de 11 ans, les personnes handicapées, les personnes circulant à l'intérieur des véhicules particuliers et professionnels, les cyclistes et les usagers des deux-roues motorisés (casque avec visière baissée), ne sont pas concernés par cette mesure. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 135€.

SALON DES SAVEURS DES 16 ET 17 OCTOBRE

Les 16 et 17 octobre, Animation Loisirs renoua avec la tradition de son salon des saveurs, annulé l'an dernier, pour cause de COVID 19. C'est avec d'autant plus de plaisir que, organisateurs, exposants et visiteurs se retrouvèrent dans une ambiance toujours aussi amicale. Le Dieu Râ (ou le soleil), dans sa grande clémence fût aussi de la fête. Une nouvelle installation due aux conditions sanitaires, davantage en extérieur, a, apparemment, satisfait tout le monde. Peut-être perdurera-t-elle ?

Tous les exposants habituels étaient présents, et quelques nouveaux vinrent étoffer ce petit, mais agréable, salon. Merci encore aux exposants, aux visiteurs et aux bénévoles sans lesquels de telles manifestations ne pourraient voir le jour.



ASS NEWS, avec la participation du CLUB de MODELISME de Meaux, a accueilli neuf exposants pour son premier Salon de la Maquette et du Modélisme qui s'est déroulé les 23 et 24 octobre à la salle des fêtes.

Différentes maquettes et modélismes ont été exposés : trains électriques, bateaux, voitures anciennes et en argile, camions de pompiers, avions de guerre.

Il était également possible d'acheter des peintures et pièces de rechange ou de reproduire certaines pièces grâce à une imprimante 3D.

L'Association remercie les exposants d'être venus présenter leurs collections, les vendeurs présents pour avoir fait le bonheur des acheteurs qui ont eux aussi la passion du modélisme et de la maquette, et bien évidemment ses bénévoles.



HALLOWEEN



Merci infiniment aux petits vampires, aux sorcières, aux zombies, aux citrouilles, aux squelettes et monstres en tout genre. Merci mille fois à tous les parents qui ont donné un sacré coup de main. Et enfin, un immense merci aux choiséens qui ont joué le jeu et qui attendaient les enfants avec plein de friandises.



SALON DES LOISIRS CREATIFS DES 6 ET 7 NOVEMBRE

Ce cinquième salon des loisirs créatifs, organisé par l'association ASS NEWS, s'est déroulé le week-end des 6 et 7 novembre à la salle des fêtes. Nous remercions tous les exposants venus pour nous faire découvrir leurs merveilles entièrement « fait main ».



Des créations en perles, en laine, en carton, en bois, des boules de Noël spéciale naissance ainsi que des coffrets naissance, des bijoux fantaisies, des bougies, des voitures en argile ainsi que des articles de décorations faits avec des objets de recyclage.

De magnifiques idées cadeaux !

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le troisième jeudi du mois de novembre, voit, traditionnellement, arriver le breuvage favori de Bacchus, à savoir le Beaujolais nouveau. Privés, l'an dernier de cette petite fête bien gauloise, les participants furent tous heureux de se retrouver dans la chaleureuse ambiance de cette coutume vinicole !!

Et, même si cette année, le goût du cassis, de la groseille, de la framboise ou de tout autre fruit rouge n'était pas mis au premier rang dans les arômes de ce vin nouveau, celui des retrouvailles, de l'amitié et des festivités communales enfin retrouvées était à coup sûr présents, et chatouillait agréablement les papilles.

A l'année prochaine pour de nouvelles dégustations...



ADMR : APPEL A BENEVOLES !

Vous avez un peu de temps, des compétences, vous désirez vous investir au sein d'une association ?

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Choisy-en-Brie, soucieuse d'améliorer ses services à la personne, recherche des bénévoles et / ou des futurs membres du bureau. L'action des bénévoles consiste à aider à l'encadrement d'activités (atelier mémoire, informatique, etc), visites de courtoisie aux adhérents.

Toute participation est la bienvenue à un rythme adapté à chacun. Merci de contacter le 06.89.70.84.79 ou le 06.59.85.95.37.

MARCHE DE NOEL DU 4 DECEMBRE



ASS NEWS remercie les exposants et les visiteurs venus, le 4 décembre, à son premier Marché de Noël. Le succès était au rendez-vous car les trois salles communales étaient remplies et certains exposants n'ont pas pu s'installer, faute de place.

Les stands ne contenaient que des produits « faits main » : bijoux fantaisies, coffret naissance, articles en objets recyclés, en patchwork, articles de décoration, doudous en tissu, chocolat... Les visiteurs pouvaient également personnaliser les objets sur place (photo sur mug, puzzles, broderie, impression sur T-shirt et autres supports).

Merci aux bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu se dérouler.



CONCERT GOSPEL DU DIMANCHE 12 DECEMBRE



Le dimanche 12 décembre, dans l'après-midi, le groupe Mister BLAIZ a proposé un concert de Gospel organisé par l'équipe municipale dans notre église St Pierre St Paul.

Cette musique, venue des Afro-Américains, souvent victimes de l'esclavagisme, a réjoui la cinquantaine de spectateurs qui s'étaient déplacés pour acclamer les chanteurs.

Chants, chœurs et solos firent le bonheur de tout le monde et Mister BLAIZ a réussi à entraîner le public à reprendre les refrains.

Chanteurs et visiteurs se quittèrent dans une ambiance chaleureuse et amicale. Merci à Mister BLAIZ et ses choristes.

TOUR DE CHANT DE MARION ET CATHERINE DU 13 DECEMBRE

Lundi 13 décembre, Monsieur Philippe MAGNIER, Président de l'Association Familiale Briarde, organisa un concert gratuit dans la salle des fêtes.



A cette occasion, Catherine LENORMAND et Marion MAGNIER, ont interprété, à tour de rôle et en duo, des standards de la chanson française des années 1960 à 1980.

Ainsi de grands artistes comme Barbara, Dalida, Marie Laforêt, Edith Piaf, Gilbert Bécaud, Jacques Brel, Jean Ferrat ou encore Michel Delpech reprirent vie pour le plus grand bonheur de tous.

